

4^{ème} édition



24 & 25 septembre 2015
CNOSEF - Maison du Sport Français - Paris13

TROPHEE DE L'INNOVATION RH

Dossier de candidature 2015

Trophée de l'innovation en Ressources Humaines FHF – MNH

Pour la 3^{ème} année consécutive, la FHF et la MNH proposent de récompenser des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes dans le domaine des RH du personnel médical et non médical.

Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature **avant le 15 mai 2015**

par mail à nadine.driss@sphconseil.fr

ou par courrier à l'adresse suivante : SPH Conseil, 1 bis rue Cabanis - 75014 PARIS

pour plus d'informations : Nadine DRISS, tél. 01 44 06 84 49



OBJECTIF

Ce prix récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements en matière de politique de ressources humaines du personnel médical et non médical. Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer.

Ce prix permet :

- de valoriser le travail de vos équipes et faire connaître vos initiatives,
- de promouvoir votre établissement,
- de diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de faire progresser collectivement la politique des RH,
- d'être distingué par la FHF et la MNH.

TYPES D'ACTION

Cette année, aucun thème n'est défini a priori afin de permettre un retour d'expériences dans tous les domaines de la GRH du personnel médical et non médical.

Plusieurs projets seront retenus. Si votre projet ne l'est pas il fera cependant l'objet d'une publication sur le site internet de la FHF sauf avis contraire de votre part.

SELECTION DES CANDIDATURES

La sélection se fera par un jury composé majoritairement de professionnels des établissements de santé et de partenaires institutionnels à partir des critères d'évaluation suivants :

- une méthodologie développée de façon claire,
- le caractère innovant du projet,
- un calendrier d'actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
- l'évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
- l'intérêt pour le service public hospitalier,
- le caractère transposable du projet à d'autres établissements,
- le travail d'équipe nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.

REMISE DES PRIX

Les trophées seront remis lors des rencontres RH des 24 et 25 septembre 2015. Ils feront également l'objet de diffusion dans les supports de communication de la FHF et de la MNH.

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : **CHRU NANCY**

Service : **Pôle Gériatrie Soins Palliatifs GSP**

Adresse : Rue du maréchal de Lattre de Tassigny

Code postal : 54 035

Ville : NANCY CEDEX

Personne référente : DR Marie Agnès MANCIAUX

Fonction : Chef de pôle

Tél. : 03 83 85 28 41

ma.manciaux@chu-nancy.fr

Domaines (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

- ATTRACTIVITE
- COMMUNICATION INTERNE
- CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTE AU TRAVAIL
- COOPERATIONS ENTRE ETABLISSEMENTS
- COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS
- DIALOGUE SOCIAL
- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
- GESTION RH / CONTROLE DE GESTION
- GPEC
- MANAGEMENT
- ORGANISATION DU TRAVAIL
- POLITIQUE SOCIALE
- AUTRES (préciser)

Personnel concerné : PM PNM

Titre

Les journées de réflexion éthique du pôle Gériatrie Soins Palliatifs : 8 ans d'expérience

Contexte et objectifs

Depuis la création du pôle qui réunit les services de la filière gériatrique (court séjour, SSR et USLD), de soins palliatifs, de la filière mémoire (CMRR, UCC, UHR) et deux équipes mobiles, le comité éthique du pôle propose à tous les professionnels du pôle une journée annuelle de rencontres et de réflexion éthique. Les objectifs : permettre aux professionnels de réfléchir ensemble à leurs pratiques, donner du sens à leur engagement au service de publics fragiles, échanger en groupe pluri professionnel et entre soignants des différents services, prévenir l'épuisement professionnel en offrant une journée « parenthèse » dans les contraintes professionnelles et en valorisant la réflexion commune, la créativité, les solidarités.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

Depuis 2007, une journée complète réunit les agents volontaires du pôle (journée de formation incluse dans le temps de travail) autour d'un thème proposé par les personnels participants : contentions, fins de vie, alimentation, relations avec les familles, travail en équipe, dimensions médico économiques... 9 journées ont pu être organisées, la participation variant de 40 à 80 personnes selon le thème et les années. Tous les métiers du pôle sont représentés. Un travail préalable dans chaque unité du pôle, piloté par un soignant et un médecin, autour du thème choisi, permet d'intégrer les questions et les apports de terrain.

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

La journée comprend des conférences, en favorisant la variété des apports (sociologue, psychologue, médecin, juriste...), des échanges, un repas partagé. Elle est ouverte par un responsable du CHRU (directeur général, président de CME, directeur des soins ou RH...) pour manifester l'intérêt de l'institution. Elle est préparée par le comité éthique et comprend une table ronde de retour d'expérience des différents services du pôle, préparée en amont, des ateliers et des débats. Un compte rendu détaillé est réalisé et diffusé aux participants. Repas et pauses sont aussi proposés sur place. Le soutien de fondations a permis de proposer quelques-unes de ces journées dans des lieux extérieurs et de favoriser la convivialité.

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients...

Un suivi quantitatif des participants et des catégories professionnelles est en cours. Une évaluation par questionnaire est faite à la fin de chaque journée. Elle confirme l'intérêt des participants qui soulignent la richesse des échanges lors des ateliers et des moments de convivialité et des interventions. Ces journées constituent un moment de ressourcement dans un quotidien souvent difficile. Nous avons aussi observé une plus grande disponibilité des soignants à aller « dépanner » dans un autre service du pôle (pourtant dispersé sur plusieurs sites géographiques). Plusieurs subventions ont permis de couvrir les frais occasionnés et une participation financière pour le repas (3 euros) est demandée aux participants.

Date et signature du chef d'établissement

Nancy, le 28 avril 2015

Bernard DUPONT

Directeur général du CHRU de NANCY

FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement : **CHRU NANCY**

Service : Pôle gérontologie Soins palliatifs

Adresse : Rue du maréchal de Lattre de Tassigny

Code postal : 54035

Ville : NANCY CEDEX

Domaine :

Communication interne, conditions de travail et santé au travail, coopération entre professionnels

Personnel concerné :

PM

PNM

Titre

Les journées de réflexion éthique du pôle Gérontologie Soins Palliatifs : 8 ans d'expérience

Résumé (maximum 10 lignes)

Depuis la création du pôle GSP qui réunit les services de la filière gériatrique, de soins palliatifs, de la filière mémoire et deux équipes mobiles, le comité éthique du pôle propose à tous les professionnels du pôle une journée annuelle de rencontres et de réflexion éthique pour permettre aux professionnels de réfléchir ensemble, d'échanger en groupe pluri professionnel et pour prévenir l'épuisement professionnel en valorisant la réflexion commune, la créativité, les solidarités. La journée comprend des conférences, des échanges, des ateliers et un repas partagé. Elle est ouverte par un responsable du CHRU et propose une table ronde de retour d'expérience des différents services du pôle, préparée en amont, dans chaque unité du pôle, par une réflexion pilotée par un soignant et un médecin, autour du thème choisi. Un compte rendu détaillé est réalisé et diffusé aux participants. L'évaluation confirme l'intérêt des participants (richesse des interventions, des échanges lors des ateliers et des moments de convivialité). Depuis 2007, 9 journées ont été réalisées et cette action est poursuivie.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.